

GABON

Bertrand Zibi Abeghe

En pleine campagne pour l'élection présidentielle d'août 2016, alors que le candidat sortant Ali Bongo est en déplacement dans le département du Haut-Ntem, **Bertrand Zibi Abeghe**, alors député du PDG (parti au pouvoir), décide, le 23 juillet 2016, de démissionner publiquement de ce parti et devant Ali Bongo, en plein meeting. Un mois plus tard, dans la nuit du 31 août 2016, le jour de la proclamation des résultats controversés de la présidentielle donnant Ali Bongo vainqueur après un processus électoral non transparent, Bertrand Zibi Abeghe, est arrêté au sein du quartier général du candidat de l'opposition Jean Ping. Il passe les quatre premiers jours de sa détention à la Direction générale des recherches, où il est maintenu au secret. Il subit alors des violences. Il est ensuite transféré à la prison centrale de Libreville.

Le 25 septembre 2017, après huit mois de détention provisoire, la justice gabonaise indique à **Bertrand Zibi Abeghe** qu'il est poursuivi pour « *détention illégale d'une arme à feu*, « *non-assistance à personne en danger* » et « *crime contre la paix publique* ». Sa dernière rencontre avec le juge date de mai 2018.

PRIEZ POUR LUI

PRIEZ POUR SA LIBERATION!

ÉCRIVEZ-LUI!



Bertrand Zibi Abeghe est un prisonnier politique, détenu pour avoir voulu démissionner du parti au pouvoir devant le président de la République Ali Bongo, en pleine campagne électorale. Il a été bastonné à plusieurs reprises en détention, enchaîné, encagoulé. Il a ensuite été placé à l'isolement. Ses avocats, qui lui ont rendu visite l'ont trouvé hagard, marchant avec difficulté et le corps couvert d'hématomes. Il leur a indiqué qu'il n'avait ni bu ni mangé depuis trois jours. Une plainte pour torture a été déposée par ses avocats. Cette plainte a été rejetée sans justification. A différentes reprises, **Bertrand Zibi Abeghe** a été privé d'eau et de nourriture plusieurs jours d'affilé. Il a également fait l'objet de mesures disciplinaire injustifiées dont des enfermements à l'isolement dans une cellule sans lumière ayant seulement quelques trous d'aération ; cellule où la température est extrêmement élevée. Aujourd'hui, **Bertrand Zibi Abeghe** est détenu depuis bientôt 4 ans au sein du quartier disciplinaire appelé « C.A » en compagnie d'environ 90 autres détenus. En juillet 2019, il a été jugé et condamné à 6 ans de prison. Il a fait récemment une demande de remise en liberté mais la cour d'appel de libreville a refusé de se prononcer, se déclarant incompétente. Sa décision a été rendue le 24 février 2020, le dossier a été renvoyé à une audience ultérieure.

Pour lui écrire

ACAT-France—GABON

Action NDV 2020

Bertrand Zibi Abeghe

7, rue Georges Lardennois

75019 Paris

Nous transmettrons